

Rapport

Atelier sur l'attractivité territoriale de la II Rencontre de Coopération décentralisée et fédérative franco-brésilienne

Date : le 13 novembre 2007.

Local : mairie municipale de Belo Horizonte.

Participants : *voir liste annexe*

Thématique de l'atelier : **Attractivité territoriale.**

- *Politiques publiques au service du développement économique ;*
- *Pôles de compétitivité ;*
- *Formation professionnelle ;*
- *Coopération entre universités, entreprises, centre de recherche ;*
- *Coopération scientifique, technologie et économique.*

Compte-rendu de la réunion

Ouverture :

- M. Álvaro Pio – Gérant de développement du secrétariat pour le Développement de la ville de Attractivité Horizonte.
- M. José Roberto – Conseiller international du gouvernement de l'état de São Paulo.
- M. Christophe Castaner – Vice-président de la région PACA.

Début du travail

Considérations sur les niveaux de coopération international dont :

1. L'échange d'informations simples ;
2. L'échange d'informations complètes ;
3. L'échange d'expériences ;
4. La construction et la gestion de projets en commun.

La problématique de l'atelier a été présentée et elle a travaillé selon trois lignes directrices :

1. Connaissance des thèmes qui impliquent le développement des actions de coopération décentralisée ;
2. Connaissance des moyens disponibles pour les territoires ;
3. La recherche et l'enseignement supérieur en tant que vecteurs de la Coopération.

Phase 1 – Les éléments qui constituent une attraction territoriale autour de l'innovation dans l'État de São Paulo – Présentée par M. Sérgio Queiroz – Coordinateur d'investissements et de l'innovation du secrétariat pour le Développement de l'état de São Paulo.

Phase 2 – Les perspectives de coopération des pôles français de compétitivité au Brésil – Présentée par M. Laurent Van Soen – Coordinateur des relations internationales et de la coopération du Conseil régional de la région Rhône-Alpes.

Phase 3 – Le cluster de São Carlos – SP Présenté par M. Yashiro Yamamoto – Coordinateur des relations internationales de la commune de São Carlos.

Phase 4 – Le clusters qui exercent une action de levier pour une stratégie de développement renouvelée et pour la structuration territoriale des pôles de recherche et de l'enseignement supérieur – Présenté par M. Jacques Boulesteix – Président du pôle de compétitivité Photonique de la région PACA.

Acheminements

- L'État de Amazonas s'intéresse à une coopération et à des partenariats pour le pôle de production de Manaus dans les filières cosmétiques, physio thérapeutiques, pêche et développement de l'industrie des fruits natifs.
- La ville de Cachoeira de Minas, ici représentée par son maire, a manifesté son intérêt en une coopération dans le domaine de l'éducation de base pour l'amélioration de la qualification de la main-d'oeuvre locale, de façon à améliorer la compétitivité du café gourmet produit dans la région.
- En ce qui concerne les matières susmentionnées, un contact avec les régions Rhône-Alpes a été suggéré, car cette région possède une tradition de certification d'origine et de compétitivité en produits régionaux.
- Les thèmes suivants ont été suggérés pour la coopération décentralisée et fédérative franco-brésilienne :
 1. Enseignement supérieur dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation avec échange de professeurs, et stages pour les étudiants et les chercheurs.
 2. Recherche et développement pour des laboratoires et organismes apparentés pouvant avoir de programmes de recherche communs ;
 3. Innovation (avec la coopération entre cellules de valorisation françaises et l'agence de recherche et de développement d'innovations brésilienne), principalement en ce qui concerne les domaines du marketing, du juridique et de la recherche et développement pour les entreprises.
 4. Création d'un site internet pour l'offre et la demande dans les domaines de coopération R&D entre entreprises brésiliennes et françaises.
- L'Atelier a rapporté les avances de la part de la Banque mondiale en ce qui concerne l'offre de financements à des municipalités de petite et moyenne taille au moyen d'une coopération internationale pour des programmes de développement régionaux.
- Proposition de collaboration dans les domaines de l'aéronautique et du développement durable entre les régions du PACA et la ville de São Carlos.
- Suggestion de coopération dans le domaine de *l'e-gouvernement* et création d'un forum permanent sur les meilleures pratiques de coopération décentralisée et fédérative franco-brésilienne.

- Proposition de coopération dans le domaine de la recherche pure et appliquée, notamment dans le domaine des sciences exactes, avec la participation de l'IMPA brésilien.
- Il pourrait avoir également des échanges d'expériences relatives aux rallyes de mathématiques des deux pays.
- L'importance des villes et la responsabilité croissante de celles-ci en ce qui concerne la création de "compétences" susceptibles de produire une amélioration dans la vie des populations, a été citée.
- Les gouvernements ne doivent pas se centrer seulement sur les clusters et les parcs technologiques. Ils doivent rechercher également des innovations en ce qui concerne la gestion publique et le développement urbain.
- La ville de Salvador, par l'intermédiaire de son représentant, a fait ressortir les questions de coopération nautique et relatives au domaine culturel.
- La nécessité de développer des incitations à la coopération universitaire a été soulignée, après vérification des contributions du Programme ACU pour la formation de cadres pour le développement territorial.
- La municipalité de São Carlos s'est mise à la disposition pour recevoir une délégation française de techniciens spécialisés en optique et en photonique, du pôle de compétitivité photonique de la région PACA, pour de possibles développements de projets communs ou de projets jumelés.
- La région PACA a passé en revue les thèmes de coopération décentralisée et fédérative proposés pendant les travaux.
- Tout le débat a été traversé, d'une façon transversale par la discussion sur un cadre législatif pouvant procurer une plus grande sécurité juridique et une prévisibilité pour la coopération décentralisée et fédérative franco-brésilienne.